

Austérité en santé : Jeunes Médecins soutient la grève des radiologues pour défendre l'accès aux soins

Jeunes Médecins (JM) soutient le mouvement de grève des radiologues, exaspérés par les méthodes de la Caisse Nationale d'Assurance-Maladie (CNAM) : brutales, purement comptables et problématiques pour l'accès aux soins.

■ Une rupture du dialogue conventionnel :

Lien fondamental entre les médecins et l'Assurance-Maladie, la convention médicale prévoit des relations équilibrées entre les parties.

Après avoir multiplié les coups de canif dans ce pilier de la santé, le Directeur Général de la CNAM porte un coup fatal au dialogue conventionnel en imposant unilatéralement des baisses de tarifs drastiques par sa décision du 14 octobre 2025 (effective depuis le 5 novembre 2025).

■ Des coupes qui frappent un secteur déjà très contraint, en Ville comme à l'Hôpital :

Ces nouvelles coupes budgétaires s'ajoutent à plus d'1,5 milliard d'euros de baisses tarifaires sur les dix dernières années et alors que l'inflation fait rage (revalorisations salariales des employés post-Ségur de la Santé, envol de la facture énergétique, hausse des coûts d'acquisition et de maintenance des équipements...).

En asphyxiant les centres d'imagerie médicale libéraux et hospitaliers, la CNAM bloque le renouvellement d'équipements vitaux pour les soins (dépistage, diagnostic, traitement et suivi).

■ Une catastrophe pour l'accès aux soins :

Les conséquences de l'austérité en santé sont désastreuses pour les patients, particulièrement dans les territoires les plus fragiles :

- Allongement des délais de rendez-vous alors qu'ils sont déjà problématiques;
- Fragilisation des dépistages des cancers alors que la proximité est clé ;
- Aggravation des déserts médicaux alors qu'il faudrait soutenir les Plateaux d'Imagerie Médicale Ambulatoire de Proximité (PIMAP).

Au moment même de l'annonce de France Santé par le Premier Ministre Sébastien Lecornu, le court- termisme de la CNAM saborde les efforts collectifs en faveur de l'accès aux soins : on ne peut pas lutter contre les déserts médicaux tout en noyant les structures de soins qui y subsistaient.

■ Encore des mesures anti-jeunes :

Focalisé sur les coupes budgétaires, le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2026 multiplie les attaques contre le système de santé.

En compromettant la viabilité économique des investissements projetés, le Gouvernement bloque les nouvelles installations et pénalise les jeunes médecins, quelles que soient leurs spécialités et modes d'exercice. En effet, cela fragilisera certes les structures existantes mais portera surtout un coup d'arrêt aux nouvelles installations, les partenaires financiers ne soutenant plus les projets à venir.

Comme les radiologues, Jeunes Médecins refuse cette mise en danger délibérée des patients par la CNAM et demande le retrait immédiat de la décision unilatérale du 14 octobre 2025.

En cohérence avec ses engagements, le Premier Ministre Sébastien Lecornu ne peut pas cautionner de tels "49.3 sanitaires".

De véritables négociations conventionnelles doivent avoir lieu, basées sur les données de la science et sur la pertinence des soins, et non sur des coups de rabots budgétaires aveugles.

Contacts presse :
Anna Boctor
Présidente de Jeunes Médecins
06 77 33 64 72
president@jeunesmedecins.fr

Jean-Christophe Lecomte Vice président de Jeunes Médecins